

Image not found or type unknown



Absence paiement adjudication immobilière de février 2014

Par **adslv**, le **29/07/2015** à **17:22**

Bonjour,

J'ai acheté lors d'une adjudication immobilière une maison le 15 février 2014. En juillet 2014 j'ai payé les frais réclamés par les impôts. Depuis malgré des relances téléphoniques et écrites (lettres AR) à mon avocat, à l'avocat de la partie adverse, au batonnier; aucun document réclamant la somme de l'adjudication et par conséquent la mise en place de mon prêt immobilier ne m'est réclamé.

Je souhaite payer cette adjudication et obtenir l'acte de propriété de mon bien.

Quelles solutions me reste-t-il?

Merci par avance pour votre réponse.